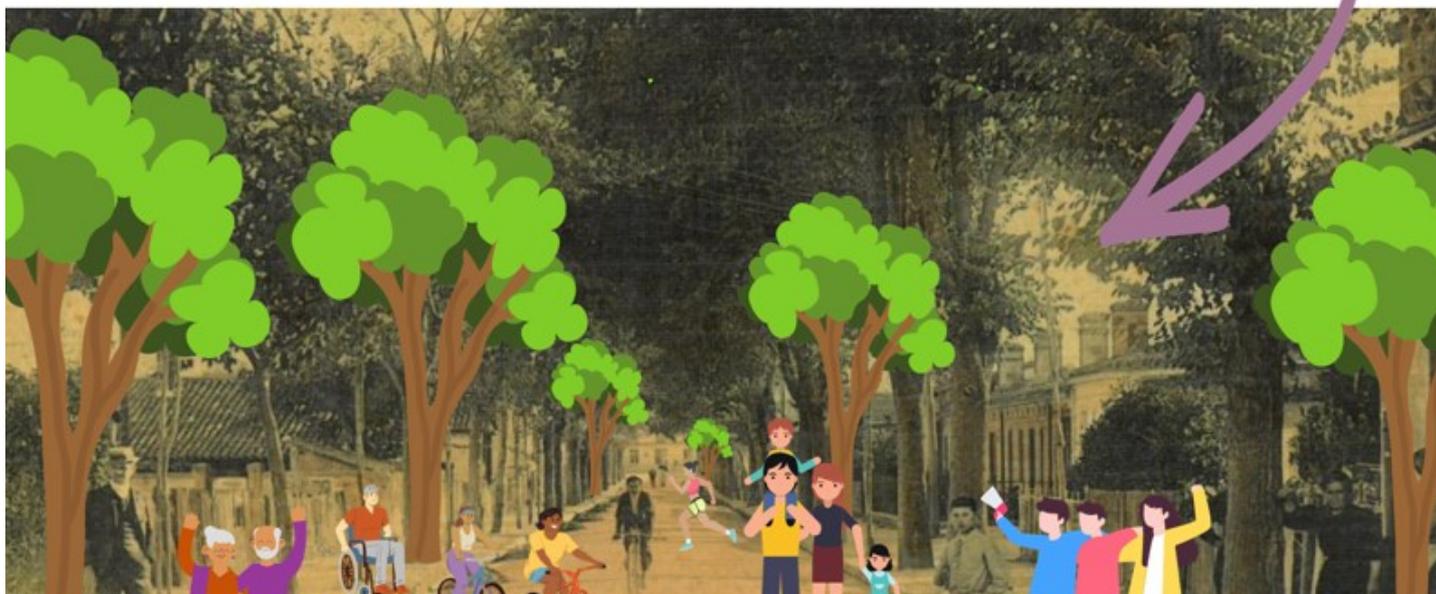


Le Trait d'Union

de Margaux-Cantenac

2024 Meilleurs Vœux

Ensemble, misons sur l'Avenir



Vœux du Maire

le 19 janvier 2024 !!!

À la salle Port Aubin À 19 H 00



LES CHAUFFERETTES : Recours aux chaufferettes est répandu : elles sont disposées entre les rangs des vignes et permettent ainsi de gagner jusqu'à 3°C. L'usage de chaufferettes offre un beau spectacle nocturne.

p 03	ÉDITO
p 04-05	INTERCOMMUNALITE
p 06-11	INFOS SUR LA COMMUNE
p 12-13	ZOOM NOUVEAUX CONSEILLERS
p 12-14	COTÉ TRAVAUX
p 15-25	ACTUS SUR LES ASSOCIATIONS



En cette nouvelle année, je souhaite adresser mes vœux les plus chaleureux à chacun d'entre vous.

L'année qui se clôture aura été marquée par plusieurs événements sur lesquels je souhaite revenir.

La Commune a été frappée par deux incendies. Celui qui a concerné en juillet un immeuble, place St Michel, a entraîné des désagréments conséquents pour les riverains (obligation de relogement pour certains) mais également pour l'ensemble de la Commune, nous obligeant pour des raisons de sécurité à bloquer la circulation de la départementale.

En octobre, c'est la boulangerie qui a été touchée, fournil, laboratoire et habitation dévastés par les flammes entraînant la fermeture du commerce, essentiel pour tous les habitants.

Nous vous remercions pour votre compréhension et nos pensées sont toutes dirigées vers les personnes frappées par ces événements malheureux.

Cette fin d'année a aussi vu un changement dans le conseil municipal. À la suite de la démission pour raisons personnelles de Monsieur Serge FOURTON et de Madame Stéphanie BALSIMELLI, de nouveaux visages ont rejoint l'équipe municipale, apportant avec eux de nouvelles idées, perspectives et énergies pour conduire notre commune. C'est ainsi que Monsieur Philippe POHER a pris la place de Monsieur Serge FOURTON en tant qu'adjoint au Maire et que Monsieur Thibault DUPONT et Madame Quitterie DUPUY intègrent l'équipe.

Je tiens à exprimer ma gratitude envers les membres sortants du conseil municipal pour leur dévouement et leur travail. Leur contribution a été précieuse.

Je souhaite également la bienvenue aux nouveaux membres et je suis convaincue que leurs engagements envers notre commune seront de réels atouts.

Cette nouvelle équipe devra continuer à être à l'écoute de vos préoccupations, de vos idées et de vos aspirations pour porter tous les nouveaux projets que nous allons engager. Et ils seront nombreux cette année encore :

- *Aménagement sécuritaire du Cours de la Marne - prise en compte de la vitesse et du stationnement ainsi que du pluvial à l'angle de la rue Joliot Curie

- *Lancement d'une étude pour un cheminement sécurisé entre l'école de Margaux, le cabinet médical et la pharmacie de la gare

- *Étude de la mise en valeur du bourg de la commune côté Margaux (financée par le fond de dotation des vigneronns de l'Appellation Margaux)

- *Élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme (P.L.U) unique qui couvrira l'ensemble de la commune nouvelle de Margaux-Cantenac

- *Achat du bâtiment du café de la Gare (par décision du conseil municipal) pour préserver le commerce

- * Mise en place de réunions de concertation afin de tenir compte de vos idées pour qu'ensemble nous construisions un avenir durable pour notre commune.

Vous l'aurez compris, 2024 s'annonce dense et constructive et je suis sûre que grâce à notre unité et notre détermination, nous surmonterons les défis qui se présentent à nous.

Au nom de toute l'équipe municipale et des employés communaux, je vous souhaite une année 2024 remplie de réussite, de bonheur et de santé.



LES COMPÉTENCES VOIRIE/EAU ET ASSAINISSEMENT

La Commune de Margaux-Cantenac n'est pas compétente sur l'ensemble de la voirie de son territoire. En effet, certaines routes sont de la responsabilité d'autres collectivités.

Nous pouvons identifier trois natures de voirie :

Les voies communales qui sont de la responsabilité de la Commune et sur lesquelles la Commune peut intervenir directement et procéder aux travaux.

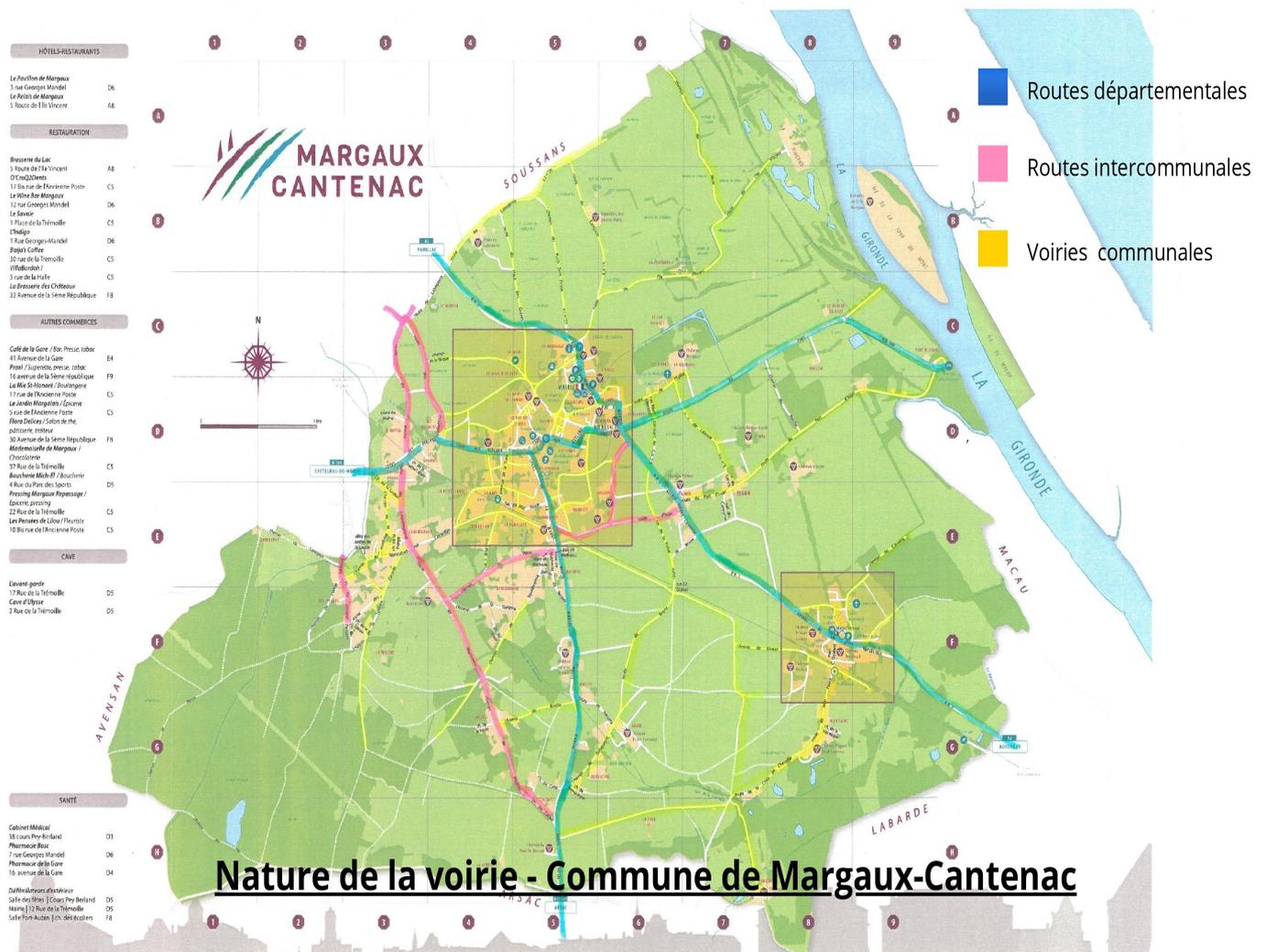
Les voies départementales qui sont de la responsabilité du Département de la Gironde.

Les voies communautaires qui sont de la responsabilité de la Communauté de Communes Médoc Estuaire.

Pour les deux dernières voiries citées, la commune n'est pas compétente. Elle doit, si elle identifie un problème, se rapprocher des autorités qui en sont responsables, et qui elles seules, peuvent procéder aux travaux.

Afin de vous repérer sur la commune, nous mettons dans ce journal un plan détaillé avec la nature des différentes voiries sur la Commune de Margaux-Cantenac.

En ce qui concerne l'eau et l'assainissement, cette compétence a été transférée à la Communauté de Communes Médoc Estuaire. Aussi, si vous rencontrez des difficultés sur le réseau, nous vous invitons à contacter le service dédié à la CDCME au 05.18.06.10.34



COMPÉTENCES COMMUNAUTAIRES

La Communauté de Communes exerce, en lieu et place des communes membres, diverses compétences.

Elle a vu son domaine d'intervention sensiblement s'élargir et ses actions se multiplier, tant sous la volonté des élus d'agir collectivement que sous l'impulsion du législateur (loi NOTRe et MAPTAM,...).

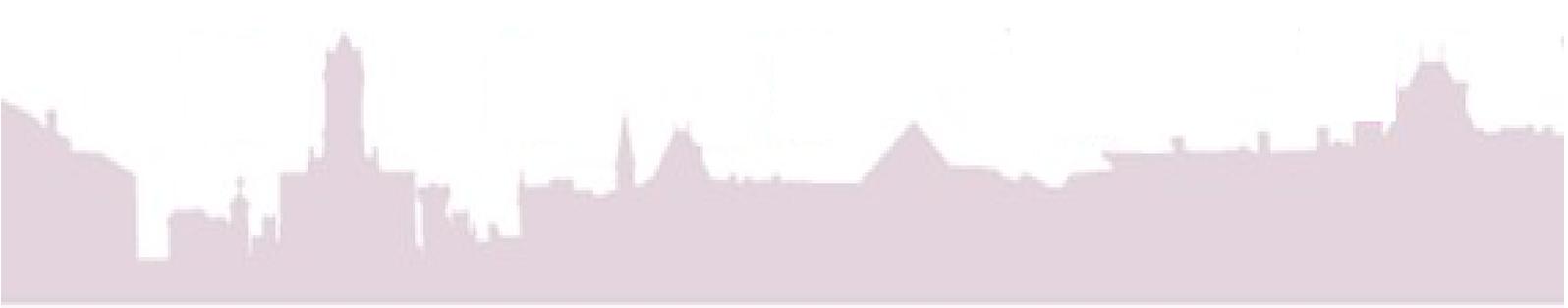
Aujourd'hui, elle gère des services aussi divers qu'indispensables dans l'aménagement du territoire et la vie quotidienne de ses habitants.

Ces compétences sont classées en 3 catégories par la loi : les compétences obligatoires, les compétences optionnelles et les compétences facultatives.

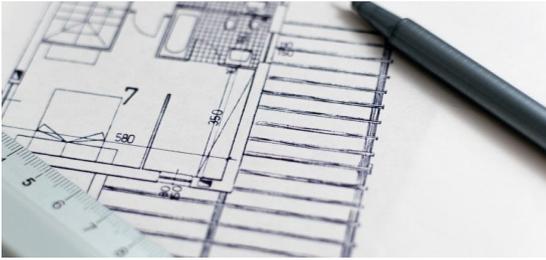
Médoc Estuaire est compétente :

COMPÉTENCES OBLIGATOIRES	COMPÉTENCES OPTIONNELLES	COMPÉTENCES SUPPLÉMENTAIRES
Aménagement de l'espace Développement économique dont la promotion du tourisme Aire d'accueil des gens du voyage Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés GEMAPI	Environnement Politique du logement et du cadre de vie Voirie communautaire Equipements Action sociale d'intérêt communautaire Eau/Assainissement Défense incendie	Petite enfance, enfance et jeunesse Aménagement numérique Politique de sécurité Aménagement de la façade estuarienne Participation aux politiques contractuelles

GEMAPI : Gestion de Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations



ÉLABORATION DU NOUVEAU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)



Actuellement la Commune nouvelle de Margaux-Cantenac dispose de 2 PLU (1 pour l'ancienne Commune de Cantenac et 1 pour l'ancienne Commune de Margaux) ce qui peut entraîner, notamment, un manque de cohérence dans le développement du territoire, des difficultés dans l'instruction des autorisations d'urbanisme et des problématiques d'équité envers les administrés.

La Commune a donc un réel intérêt à se doter d'un PLU unique qui couvrira l'intégralité du territoire de la Commune nouvelle de Margaux-Cantenac.

Ce nouveau document permettra, en outre, d'intégrer toutes les nouvelles dispositions législatives et/ou réglementaires intervenues ces dernières années, ainsi que la compatibilité avec le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) de l'aire métropolitaine bordelaise.

Par délibération n°2023_0310_02 en date du 3 Octobre 2023 (affiché en mairie le 05.10.2023 et mis sur le site internet), le Conseil municipal a décidé de prescrire l'élaboration du PLU sur l'intégralité de la Commune de Margaux-Cantenac et a défini les objectifs poursuivis et les modalités de la concertation.

Une information permanente est faite en mairie et sur le site internet de la Commune, au fur et à mesure de l'avancée de la procédure.

Un registre de concertation a été mis à la disposition du public, en mairie, pour recueillir les remarques et observations qui seront analysées.

De plus, à minima, une réunion publique sera organisée.

Afin de nous accompagner dans l'élaboration du dossier de PLU de la Commune de Margaux-Cantenac et le suivi des phases Consultation des Services et Enquête publique, une convention d'études a été signée avec l'Agence Métaphore (représentée par Monsieur Marc MIRGUET, urbaniste) et Monsieur Raphaël JUN, docteur en biologie, spécialité écologie.

Cette mission d'élaboration du PLU, d'une durée minimale de 24 mois, se décompose en 5 phases allant du diagnostic du territoire au projet et à la mise en œuvre formelle.

Ces phases sont détaillées comme suit :

1-Diagnostic socio économique et urbain du territoire ;

Etat initial de l'environnement et des paysages

(8 mois)

2-Définition des perspectives d'évolution de la Commune et des besoins ;

Formulation des orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) et définition des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)

(4 mois)

3-Elaboration du Plan de Zonage et du Règlement d'Urbanisme

(6 mois)

4-Evaluation des incidences du projet et définition des mesures de réduction et de compensation ; Rédaction du rapport de présentation ;
Montage du dossier de PLU pour arrêt du projet en Conseil Municipal
(2 mois)

5-Consultation des Personnes Publiques Associées ;
Enquête Publique ;
Finalisation de l'étude (approbation du PLU en Conseil Municipal),
(4 mois)

Chacune de ces phases comprendra plusieurs réunions thématiques entre le prestataire et la commission communale « Urbanisme et Patrimoine ».

Une note de synthèse sur l'avancement et les conclusions des différentes phases du projet sera mise à disposition du public en mairie et sur le site internet de la Commune.

CDC-CONSTRUIRE UNE POLITIQUE SOCIALE ET FAMILIALE DE TERRITOIRE !

Projet CTG/PEDT du territoire : Une approche globale et transversale



Les Conventions Territoriales Globales s'appliquent dans l'ensemble des domaines d'interventions de la CAF :

parentalité, petite enfance, enfance, jeunesse, logement, handicap, animation de la vie sociale, accès aux droits et in-

clusion numérique.

En 2023, la Communauté de communes Médoc Estuaire accompagnée par les 10 communes de ce territoire signeront avec leurs partenaires (Education Nationale, CAF, SDJES, MSA, Francas de Gironde, Ligue de l'enseignement de Gironde) une convention fixant des actions prioritaires dans le cadre de leur politique sociale et familiale.

Cette convention permettra de renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions en direction des habitants, non seulement dans les champs de compétence liés à la Petite Enfance, l'Enfance et la Jeunesse mais bien au delà. (CDC)

Quelle plus-value pour vous, les habitants de la CdC Médoc Estuaire ?

Enquête Portrait de territoire : tous concernés aujourd'hui et demain !

Pour ce faire, **un diagnostic de territoire**, à partir d'un questionnaire en ligne, a été réalisé en Juin 2023 afin de mieux connaître les besoins et attentes des habitants dans plusieurs domaines : la petite enfance, l'enfance, la jeunesse, soutien à la parentalité, la mobilité, l'isolement, la santé, le logement, le handicap, l'emploi ou encore l'animation de la vie locale.

En tant qu'habitant(e) du territoire et utilisateur(trice) des services communautaires et communaux, votre expérience et votre réflexion étaient importantes pour nous aider à construire le futur projet social et familial du territoire !

Prochainement les résultats de ce questionnaire !

Merci pour votre participation

INFOS SUR LA COMMUNE



Mise en place en Février 2019, la plateforme Voisins Vigilants et Solidaires est un site web communautaire permettant de mettre en relation les habitants d'un même quartier grâce à un simple téléphone portable afin de lutter contre le fléau des cambriolages de manière simple et gratuite. Cet outil permet également à la Mairie de faire passer des informations importantes type alerte.

Les Chiffres clés

- 307 foyers de la Commune sont inscrits pour le moment sur la plateforme voisins vigilants
- 7188 échanges entre foyers et voisins vigilants

61 977 informations envoyées par la Mairie pour les voisins vigilants

Alerter : une démarche simple et rapide

Un système d'alertes par SMS et par mail permet à tous les Voisins Vigilants d'alerter facilement et rapidement toute la communauté ainsi que la mairie de Margaux-Cantenac.

Voici la procédure à suivre :

JE CONSTATE UN FAIT INHABITUEL (démarchages, personnes suspectes, véhicules inhabituels sur la voirie...)

J'ALERTE :

En envoyant un SMS gratuit au 06 47 49 26 26

Ou en utilisant la plateforme voisinsvigilants.org

ET JE DIFFUSE À LA MAIRIE VIGILANTE ET AUX VOISINS DE MON QUARTIER

Être informé

La Mairie peut par le biais de cette plateforme envoyer des informations **ciblées** du type alerte : météo, vigilances, vols... ou informations importantes (travaux de voirie, arrêtés préfectoraux...).

NB : toutes les autres informations sont relayées sur le site de la Commune. La plateforme voisins vigilants ne sert que pour les événements qui doivent être transmis rapidement car la réception est instantanée.

Le plus du site : La Gazette !

Pour rester dans la dynamique de la plateforme qui est basée sur la solidarité, un outil supplémentaire est mis à la disposition des voisins vigilants.

Différent de l'alerte qui ne sert qu'à identifier un incident, la gazette permet de communiquer entre les voisins pour notamment se rendre des services de voisinage (prêt de matériel, animaux perdus...)

Rejoignez la communauté des voisins vigilants en vous connectant au site voisinsvigilants.org !

ACTION DU CONSEIL MUNIIPAL ENFANTS

Tout comme le conseil municipal « Adultes », le Conseil Municipal Enfants a opéré à un changement.

À la suite de la démission pour raisons personnelles de Naelle LAGRABETTE, un nouveau visage a rejoint l'équipe. Camille BUSTILLO, âgée de 10 ans, a pris ses fonctions le 7 octobre 2023 lors de la réunion mensuelle du CME.



Cet été, ils ont représenté une fois de plus, notre commune lors d'un séminaire regroupant tous les conseillers municipaux enfants ou jeunes de la communauté de communes.

C'est donc avec fierté, assiduité et fort de propositions qu'ils se sont rendu sur la commune de Ludon-Médoc pour représenter tous les jeunes Margalais-Cantenacais.

En 2024, ils se rendront sur la commune du Pian Médoc.

Ils sont bricoleurs pour la commune, réalisation conjointe avec l'association « les Escangaux » de 3 boîtes à livres, faites à partir de barriques offerte par la tonnellerie Nadalié et la cave

Ils sont journalistes, à l'approche de leur fin de mandat, ils rédigent le premier journal du CME reprenant leurs actions réalisées sur les 2 ans de mandat. Celui-ci sera distribué sur notre RPI et disponible en Mairie. Pour information courant 2024 auront lieu les élections du prochain mandat du CME.

Ils sont cuisiniers, vous avez pu peut-être goûter aux gâteaux réalisés par les jeunes et leurs parents lors du marché de Noël le 9 décembre à Port Aubin.



Merci aux parents et l'association « bouge ton coeur » pour leur soutien.

Ils sont porteurs de notre histoire, en participant aux cérémonies aux côtés de Mme le Maire. Une fois encore, lors de la commémoration, ils se sont recueillis en mémoire des deux grands conflits mondiaux qui ont contribué à la construction d'une Europe fondée sur la tolérance et la paix. Il faut remercier aussi le petit nombre d'enfants de la commune qui s'est associé au Conseil Municipal des Enfants, et ensemble ils ont repris l'hymne National au son de la fanfare en hommage aux combattants et aux victimes de la guerre.

Merci à eux pour tout leur sérieux et investissement.

INFOS SUR LA COMMUNE

SERVICE PUBLIC

En partenariat avec la Commune de Cussac-Fort-Médoc et sa structure « France Services » et l'Etat, notre Commune propose un accompagnement numérique gratuit pour tous les administrés.

Une conseillère propose de vous rencontrer afin de vous aider à prendre en main les équipements informatiques (ordinateur, smartphone, tablette...) afin d'être autonome avec les outils numériques.

Si vous souhaitez :

- Savoir naviguer sur internet ;
- Envoyer, recevoir, gérer ses mails ;
- Installer et utiliser des applications utiles sur son smartphone ;
- Créer et gérer (stocker, ranger, partager) ses contenus numériques ;
- Connaître l'environnement et le vocabulaire numérique ;
- Apprendre les bases du traitement de texte.

N'hésitez pas.....

Uniquement sur rendez-vous en téléphonant au 06.78.05.74.58 en précisant que vous souhaitez la permanence sur la Commune de Margaux-Cantenac.

PROCHAIN RDV DU CONSEILLER NUMERIQUE AU SEIN DES

LOCAUX DE LA COMMUNE DE MARGAUX-CANTENAC :

- 16 Janvier 2024
- 3 Février 2024
- 12 Mars 2024
- 2 Avril 2024

ENSEMBLE NOUS APPRENDONS ENTRE AUTRE À :

Prendre en main du matériel informatique

Naviguer sur Internet

Effectuer des démarches en ligne

Gérer ses mails

NOUVEAU SERVICE

VOTRE CONSEILLER NUMERIQUE

VOUS ACCOMPAGNE

Sur rendez-vous

Mairie de Margaux-Cantenac

POUR PLUS D'INFORMATIONS, CONTACTEZ VOTRE CONSEILLER NUMERIQUE FRANCE SERVICES AU 06-78-05-74-58



MÉDAILLES TRAVAIL

Laurence SIGNORELLI :

A été recrutée par la mairie de Margaux, en tant qu'agent contractuel à temps non complet le 1^{er} février 2002 (entretien bâtiments, garderie, restauration)

A été nommée adjoint technique stagiaire le 1^{er} septembre 2003 et titularisée le 1^{er} septembre 2004.

Actuellement au grade d'agent de maîtrise principal depuis le 15 septembre 2023 (par avancement de grade).

Obtention de la médaille d'honneur régionale, départementale et communale, échelon ARGENT (20 ans de services), le **14 juillet 2023**.



Didier BOARO :

A débuté sa carrière au Syndicat des Ordures Ménagères le 1^{er} février 1982, en tant qu'agent de salubrité.

A été recruté par la mairie de Margaux le 1^{er} janvier 2000, en tant qu'agent du service technique.

Actuellement au grade d'adjoint technique principal 1^{ère} classe (par avancement de grade) depuis le 6 décembre 2017.

Obtention de la médaille d'honneur régionale, départementale et communale, échelon ARGENT (20 ans de services), le **14 juillet 2013**.

Obtention de la médaille d'honneur régionale, départementale et communale, échelon VERMEIL (30 ans de service), le **14 juillet 2018**.

Obtention de la médaille d'honneur régionale, départementale et communale, échelon OR (35 ans de

CONSULTATIONS

Donnez votre avis pour le développement de votre commune ...



Mise à disposition d'une boîte à idées en Mairie

La Commune fait appel à vous !

- **Aménagement du terrain de football côté Cantenac**
- **Maison et ses dépendances 16 rue de la Trémoille**

Dans la perspective de la mise en place de deux futurs projets sur ces deux sites, la Mairie souhaite écouter les propositions des administrés. Des idées sont déjà en cours d'élaboration par le Conseil Municipal, mais vos propositions sont les bienvenues. Alors, n'hésitez pas à donner votre avis.



APPEL AUX ARTISTES DE MARGAUX – CANTENAC

PEINTURE – SCULPTURE – POTERIE
DESSIN – BRODERIES

*LA CRÉATIVITÉ EST CONTAGIEUSE,
FAITES LA TOURNER,
ALBERT EINSTEIN*

**DANS LA PERSPECTIVE DE L'ORGANISATION
D'UNE MANIFESTATION**

Vous avez un talent, une passion, venez la partager et
vous faire connaître à la Mairie.

Envoyez vos coordonnées avec le descriptif de votre
activité (avec photos si vous le souhaitez)
par mail : mairie@margaux-cantenac.fr ou en déposant
les informations à l'accueil de la Mairie

ZOOM NOUVEAUX CONSEILLERS



Parlez-moi de vous.

J'ai 42 ans, je me suis installé à Margaux-Cantenac en 2017. Avant de venir m'y installer, j'ai vécu dans le nord (59), en Bretagne (29), en région PACA (06), en Ile de France, et dans les Ardennes, mais c'est à Margaux-Cantenac que ma femme et moi avons souhaité nous installer. C'est ici, que notre fille est née, et nous sommes très attachés à cette ville et à cette région.

Ce que vous êtes

Je suis ingénieur de formation, spécialisé en système embarqué et récemment diplômé de Kedge Bordeaux (2020). J'aime les projets de développement surtout ceux mêlant innovation, technologie, et enjeu sociaux économiques. J'aime rendre service et suis insatiable quand il s'agit de découvrir de nouvelles choses et d'expérimenter. Mes domaines de prédilection sont l'informatique, l'électronique, l'électricité et le développement produit. Sur le plan personnel, je n'aime pas être sous les projecteurs et accorde une grande importance à tenir mes engagements. Je suis plutôt opiniâtre et préfère m'engager sur des projets qui font du sens inscrits dans un temps long.

Ce que vous faites

Aujourd'hui, j'occupe la fonction de directeur de l'innovation, en charge du développement de l'activité borne recharge et solution de recharge pour véhicule électrique chez Nexans. Quand j'ai rejoint l'entreprise il y a 9 ans, peu de gens croyaient à l'avenir de ce secteur d'activité. Aujourd'hui, les choses sont différentes, beaucoup de chemin a été parcouru, même si la controverse demeure pour beaucoup d'actualité. Les ventes de véhicules électriques ont décollées, et je continue de parcourir la France entière pour supporter nos clients dans le déploiement de leurs infrastructures de recharge. 2024 sera pour moi l'année de nouveau défis, je me suis récemment mis à la recherche d'un nouveau défi.

Vos commissions au sein de la municipalité.

Je suis membre des commissions projets d'avenir /développement économique, jumelage, et environnement /développement durable. Bien qu'élu supplémentaire durant les 3 premières années du mandat, j'ai surtout contribué au sein de la commission Jumelage à porter le projet Erasmus+, permettant de financer des projets d'enrichissement personnel en allant à la rencontre de nos camarades de Haro. Malheureusement, ce projet a souffert du contexte politique espagnol qui a vu renouveler en profondeur le conseil municipal de la Ville de Haro et apporter un sensible désintérêt pour ce projet de la part de nos confrères. En 2024, j'aimerais voir renaître de nouveaux projets tant je crois que nous avons à la fois beaucoup en commun et beaucoup à partager.

Pour le reste, j'assiste depuis 2020 avec assiduité aux conseils municipaux et mets avec plaisir mes compétences à disposition des autres commissions à l'instar des sollicitations reçues pour participer à la commission information, communication et nouvelles technologies.

Parlez-moi de vous

Je m'appelle Quitterie DUPUY, j'ai 38 ans, je suis mariée et maman de deux garçons. Landaise de cœur, je me suis installée sur la commune de Margaux-Cantenac il y a 15 ans.



Ce que vous êtes

Je travaille à la communauté des communes Médoc Estuaire au service portage de repas à domicile auprès des personnes âgées, dépendantes ou en perte d'autonomie. En parallèle, je propose des services à la personne (ménage, jardinage, bricolage, aide administrative...) en chèque emploi service universel.

Ce que vous faites

J'ai plusieurs passions qui enflamment mon quotidien : le sport avec notamment la pratique de la course à pieds et l'haltérophilie ; le jardinage, discipline pour laquelle j'ai remporté plusieurs fois le concours des jardins fleuris de notre commune ; les voyages vers des pays de cultures différentes ; les loisirs créatifs en particulier les puzzles et la broderie.

J'ai décidé de m'investir dans la vie municipale et de devenir conseillère pour 3 raisons : Participant déjà depuis plusieurs années à des manifestations au sein de la commune, il me semblait naturel de découvrir « l'envers du décor » et de mettre moi-même la main à la pâte. J'ai à cœur de présenter mes idées, exprimer mon opinion et faire porter ma voix au sein du conseil municipal. C'est une expérience d'engagement et de dévouement pour les autres.

Je souhaite représenter une jeunesse active soucieuse du développement de sa commune. J'espère rapprocher les citoyens de leurs représentants.

Pour cela, je suis engagée au sein des commissions vie associative et évènements ainsi que la commission urbanisme et patrimoine pour laquelle je me forme car elle requiert beaucoup de connaissances techniques.

Se mettre au service de la population n'est pas simple et cela demande de la disponibilité, de l'écoute et de la rigueur. Il faut parfois aussi savoir trancher à contre-cœur. Mon engagement est de mettre toujours l'intérêt général en avant, de faire de mon mieux pour dynamiser et faire vivre la commune. Tout cela s'inscrit dans la même veine d'une action continue, modeste, humble, une présence soutenue qui ne fait pas forcément beaucoup de bruit mais qui sera toujours au service de Margaux-Cantenac pour créer une commune imaginative, créative, vivante et rayonnante.

CIMETIERES - Reprise de concessions en état d'abandon

Le 27 Septembre 2022, la Commune a accepté la proposition de la société GESCIME pour la réalisation de la prestation concernant la procédure de reprise de concessions à l'état d'abandon sur les deux cimetières de la Commune.

En effet, pour des raisons tenant au bon ordre et à la décence des cimetières, il s'avérait nécessaire d'engager une procédure pour remédier à la situation des concessions abandonnées. Il est à préciser que seules les concessions de plus de trente ans, dont la dernière inhumation remonte à plus de dix ans, et en état manifeste d'abandon sont concernées par cette procédure.

Mise en place de la procédure :

Une présélection a été réalisée et un relevé a été effectué par la société GESCIME le 23 Mai dernier en présence de M. Moreau, adjoint au maire, délégué à la gestion des cimetières.

A l'issue de cet état des lieux et après consultation des dossiers, environ 110 concessions sont concernées (2/3 sur le cimetière de Cantenac et 1/3 sur celui de Margaux)

Conformément aux articles L 2223-17, L 2223-4, et R 2223-13 à R 2223-23 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux reprises des concessions en état d'abandon, un procès-verbal a été rédigé sur site le 16 Octobre 2023, à 9h00 au cimetière de Margaux et à 10h15 au cimetière de Cantenac qui a fait état de 75 concessions en état d'abandon sur Cantenac et 37 sur Margaux.

Après ce premier constat, un courrier en recommandé avec accusé de réception a été envoyé aux concessionnaires ou ayants droits (si adresse connue), ainsi qu'un affichage en Mairie et aux cimetières, indiquant la liste des sépultures concernées par l'état d'abandon. Une plaquette a également été positionnée devant chaque tombe et une transmission de la liste des 112 concessions a été transmise à la Préfecture de la Gironde et à la Sous-Préfecture de Lesparre

En Février 2025, une deuxième visite sur site sera organisée afin de constater si des améliorations ont été apportées ou si au contraire on note une dégradation des sépultures identifiées. A la suite de quoi, un arrêté du Maire sera pris et une entreprise funéraire habilitée procédera aux relevages des sépultures

Le coût pour la Commune de cette prestation s'élève à 16 245 euros HT, 19 494 euros TTC.

TRAVAUX VOIRIE

α Voies communales**Remise en état de la Rue Pasteur par la société CMR**

Réalisation de rabotage, reprofilage, enduit bicouche

Coût de l'opération : 30 573.60 Euros TTC

Financement du Département : 3197 Euros

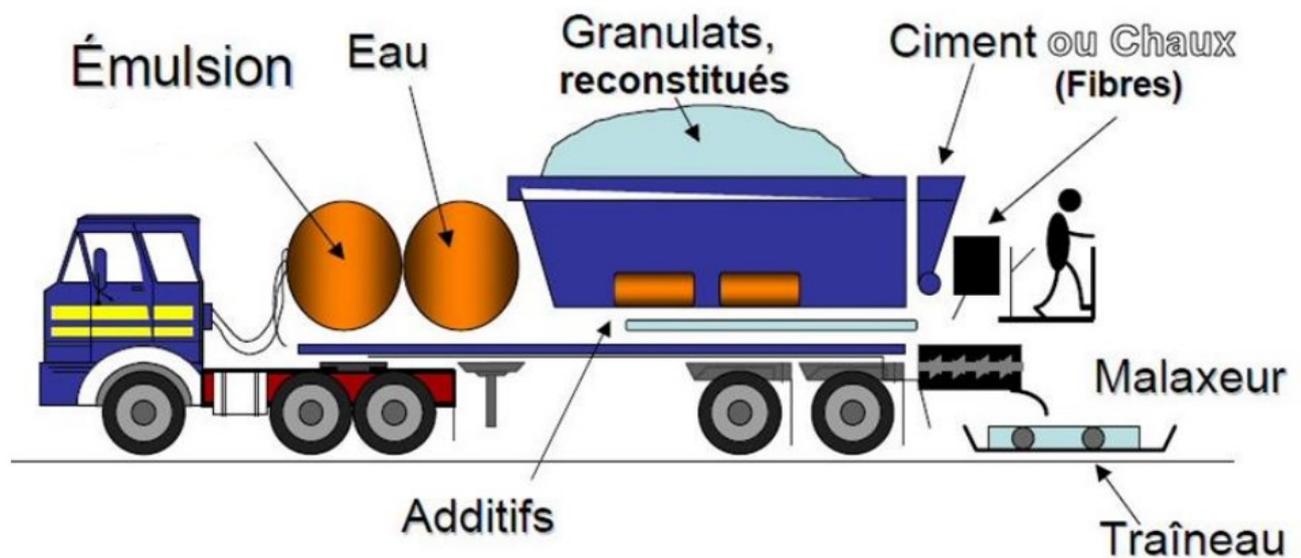
α Voies intercommunales**Route du Matha et Route des Doumens par la société SPI BATIGNOLLES MALET**

Travaux réalisés en Octobre 2023

Compte tenu des linéaires et des travaux préparatoires, coût côté Margaux-Cantenac :

41 000 Euros à la charge de la communauté de communes Médoc Estuaire

La nouvelle couche de roulement est réalisée en enrobés coulés à froid (E.C.F)



Elle est composée d'émulsion de bitume, d'eau, de gravillons, de fibres, d'un liant type chaux et/ou ciment et de divers additifs.

Ce revêtement restaure les caractéristiques d'imperméabilité et d'adhérence de la chaussée.

Sa qualité d'usage et de durabilité se situe entre le traditionnel enduit bicouche (deux couches d'émulsion de bitume projetées au sol et recouverte de gravillons) et la chaussée en enrobés coulés à chaud (sur les réseaux structurants).

CÔTÉ TRAVAUX suite

Il présente l'avantage de limiter les interventions sur chaussée (moins de camions, pas de compacteur), une température de mise en œuvre maîtrisée, une route tout de suite circulaire, sans rejet de gravillons qu'il faut balayer dans un deuxième temps.

La route du Matha étant passée en sens unique dans les vignes permet de préserver le patrimoine routier.

Voies départementales

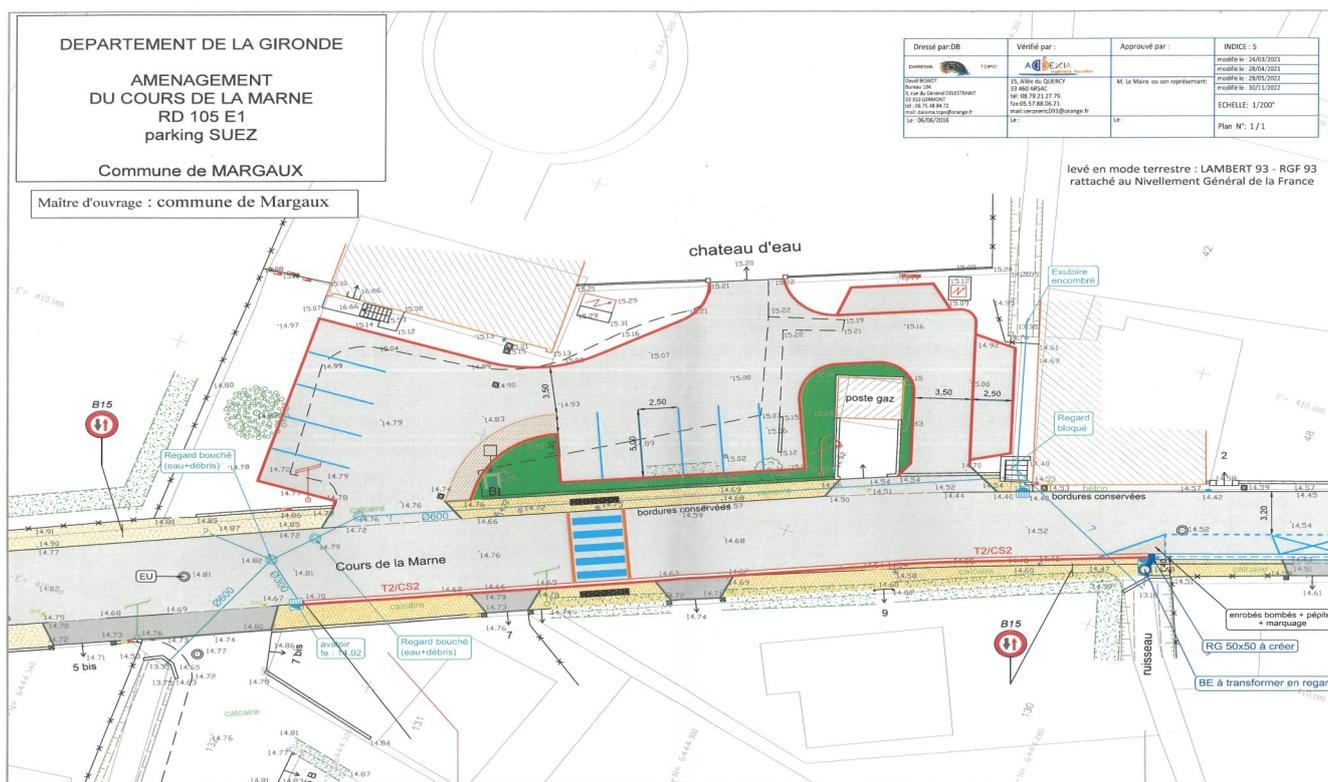
Cours de la Marne

Enfouissement des réseaux Basse tension, Eclairage Public, France Télécom, fin des travaux 2023, coût 76 080 Euros HT, 91 296 Euros TTC

Eau et Assainissement (sous la direction de la CDCME) : en Janvier 2024, une entreprise va procéder à une reprise des branchements d'eau individuels, durée des travaux 3 semaines.

Travaux du pluvial : en Mars 2024, du PN37 à la Rue du Maréchal Foch. Aménagement sécuritaire avec notamment la création d'un parking de 11 places devant le château d'eau.

Réseau Eau-Assainissement, Octobre et Novembre 2023, service de la CDC, réhabilitation de la conduite d'eau sur une longueur de 1 Km, suite à la dégradation de la conduite d'origine.



Poste de Refoulement La Trémolle

Remplacement du poste pour des raisons de salubrité et de vétusté. En 2024, des travaux vont se poursuivre pour améliorer les rejets, par un poste relais prévu en amont afin de délester les effluents.



COUP DE PROJECTEUR SUR LES ASSOCIATIONS

Les associations sont les maillons forts de la vie communale.

Elles tiennent une place importante et contribuent à son identité. Par leur dynamisme, leurs propositions, elles améliorent le cadre de vie de la population et participent pour beaucoup à l'animation de la vie locale.

Proposant une diversité d'actions et d'activités dans des domaines variés tels que la culture, l'éducation, le sport, l'environnement, elles permettent à notre commune une vie locale citoyenne et solidaire. Tout au long de l'année, le programme est complet : vous pouvez retrouver des ateliers proposés hebdomadairement mais également ponctuellement grâce à des manifestations organisées dans nos salles communales.

C'est pour cette raison que la commune souhaite chaque année donner la priorité à nos associations pour le choix des salles avant de les ouvrir à la location. L'ensemble du conseil municipal, conscient de l'importance des associations, propose une aide matérielle mais également financière - avec des subventions communales - afin de leur permettre de concrétiser leurs projets.

Rappelons aussi que ce dynamisme et ce mouvement associatif reposent souvent, essentiellement sur l'action bénévole, qualité humaine qu'il est nécessaire de sauvegarder et de développer.

Afin de mettre en avant ce tissu associatif, nous organisons chaque année le premier week-end de Septembre à la salle Port-Aubin et sous le porche, le forum des associations ; moment convivial qui permet aux différents intervenants et bénévoles d'avoir une meilleure visibilité et de rencontrer les administrés.

Toutes les associations ainsi que leurs coordonnées sont répertoriées sur notre site internet et leurs manifestations sont relayées sur les supports de communication de la commune.

Je tenais par ces quelques mots à remercier vivement l'ensemble des associations communales pour leur engagement toujours constant et précieux.

Béatrice EYZAT, Adjointe au Maire en charge des associations



MARGO LOULOUS



Retour sur l'année 2023,

"Vendredi 7 juillet 2023... il est 13h... dans 5 heures l'ouverture de la scène ouverte avec nos exposants... Il pleut sur l'espace Ginestet et la météo de fin de journée ne semble pas clémente. Que faire ? Annuler la scène ouverte et le cinéma que nous préparons depuis des semaines ?

Une éclaircie semble apparaître mais elle n'est pas dans le ciel. Nous avons la possibilité de déménager à la salle des fêtes de Margaux. Mais il faut tout démonter, tout réinstaller et nous approprier cet espace dans lequel nous n'avons jamais organisé la scène ouverte ou le cinéma plein air. Nous décidons tous de saisir cette chance, malgré le travail supplémentaire. Qu'aurions nous fait sans l'enthousiasme et la réactivité des bénévoles... ?

La soirée est un succès. La salle des fêtes, aux allures de plage, voit les chanteurs, musiciens et danseurs se succéder dans une ambiance très festive. Le film "30 jours max" est diffusé à partir de 22h15 pour clôturer la soirée. "

L'année 2023 était riche en rebondissements et manifestations : soirée jeux, chasse aux œufs, vide grenier, Halloween.

Pour ne rien louper suivez-nous sur Facebook. Vous êtes nombreux à nous dire que vous aimez nos événements et nous remercier d'apporter de l'animation dans le village, ce qui nous fait toujours très plaisir mais nous commençons déjà à penser au futur et à la relève. N'hésitez pas à nous contacter margoloulous@gmail.com si vous souhaitez nous rejoindre.

Nous vous souhaitons une bonne année 2024, et vous donnons rendez-vous le 18 janvier à notre Assemblée Générale et le 27 janvier à notre soirée Jeux.

DANSE CLASSIQUE

L'école de danse Anne Moreau a ouvert ses portes en Septembre 2022 sur la commune de Margaux- Cantenac et compte déjà une 30eme d'adhérents.

C'est avec enthousiasme qu'ils viennent chaque semaine découvrir la danse, développer leur imagination, leur créativité et le plaisir de danser tout en perfectionnant leur technique en danse classique.

Les cours sont proposés :

Le Mercredi de 17h15 à 18h en EVEIL-INITIATION

Le Mardi soir en DANSE CLASSIQUE

C'est avec joie qu'ils présenteront un spectacle de fin d'année qui leurs permettront de s'exprimer sur scène et de vous faire apprécier tous les progrès accomplis tout au long de l'année.



le SAMEDI 1 JUIN 2024 à 20h
à la salle des fêtes de Margaux

Renseignements : ANNE MOREAU 06.88.62.23.25

DON DU SANG

L'ADSB de Macau & Environs a pour but de coordonner les collectes de don de sang avec l'EFS sur les communes de Macau, Ludon-Médoc, Margaux-Cantenac et Arzac bien que cette dernière ne puisse plus recevoir de donneurs faute de salles adéquates.



Dans ce sens, nous nous assurons de la diffusion de l'information quant aux différentes collectes (Réseaux sociaux, affiches, banderoles, flyers...) ainsi que la préparation et le rangement des salles qui nous sont généreusement prêtées par les mairies.

Nous participons également aux collectes plus importantes sur Bordeaux telles que Le Rotary Club et les journées mondiales du don du sang, ce qui nous permet notamment d'échanger avec les autres ADSB's.

Parmi les activités des ADSB's, il y a aussi la promotion/information des dons de plasma, plaquettes mais aussi don de moelle osseuse cette dernière étant un peu moins connue du grand public.

Pour rappel, pour donner il faut avoir 18 ans et peser 50 kg minimum et ce jusqu'à la veille du 71ème anniversaire, voici les périodicités des différents dons :

Don du sang > 8 semaines

Don de plaquettes > 4 semaines

Don de plasma > 2 semaines

Un homme pourra donner jusqu'à 6 fois/an et une femme jusqu'à 4 fois/an.

En règle générale, il faut attendre 4 mois après une opération chirurgicale, piercing ou tatouage, 1 semaine après une extraction dentaire, 1 jour après un détartrage.

Un questionnaire est remis aux donneurs lors de la collecte ainsi qu'un entretien avec un médecin pour évoquer toutes les questions/interrogations qui peuvent être posées.

Les voyages dans certains pays peuvent également générer des reports de don voir des interdictions.

Pour s'inscrire au don du sang, voici le lien qui permet de sélectionner la ville de son choix, de voir la date du prochain don et de choisir son créneau. Pour mémoire, il y a 96 créneaux de proposés par collecte : <https://dondesang.efs.sante.fr/>

En ce qui concerne le don de plasma, un projet est en étude pour mettre en place un système de covoiturage.

L'EFS mettrait à disposition un véhicule le jour de la collecte dans la ville choisie, départ du lieu de collecte vers 13h30, trajet jusqu'à la Maison du don à côté de l'hôpital Pellegrin de Bordeaux et retour dès que possible après tous les dons.

1 chauffeur qui ne pourra pas donner et 4 passagers maximum.

Les volontaires devraient se signaler lors du don précédent (2 mois avant) et seraient contacter quelques jours avant le don pour confirmer de leur présence.

Nous attendons le feu vert de l'EFS pour la mise en place.



OCTOBRE ROSE

C'est par un bel après-midi automnal que la municipalité de Margaux-Cantenac et l'AAPAM ont accueilli près de 80 participants. Le rose était dominant pour cette cause.

Les participants se sont rassemblés pour écouter les enjeux de cette manifestation.

Sophie Martin, maire de Margaux-Cantenac et Florence Viroleau, animatrice prévention à l'AAPAM ont rappelé l'importance de cette campagne.

Octobre Rose, c'est la campagne annuelle de communication destinée à sensibiliser les femmes au dépistage du cancer du sein et à collecter des fonds pour la recherche. La Ligue poursuit son engagement et son soutien aux personnes touchées par la maladie mais aussi, à tous ceux qui luttent chaque jour à leurs côtés.

En France, le cancer du sein est le cancer le plus fréquent chez la femme, il représente 33% des cancers féminins. 80% des cancers se développent après 50 ans et l'âge médian du diagnostic est 64 ans (Source 2023 de la ligue contre le cancer).

Toutes les recommandations ont-été données pour le bon déroulement de la marche.

A l'issue de cette action, un apéritif a été offert par la municipalité, des foods-trucks étaient présents où grand nombres de participants ont pu partager un moment convivial. La soirée était clôturée par un magnifique feu d'artifice pour le plaisir de tous.

Le rendez-vous donné pour l'année prochaine.



ACTUS SUR LES ASSOCIATIONS

CANT'U DANSES

Cant'u danses : Une Année de Danse, de Fête et de Solidarité

Chers citoyens de Margaux-Cantenac,

L'association de danse Cant'u danses est heureuse de vous présenter une année exceptionnelle de danse, de divertissements et d'engagement communautaire. En partenariat avec la mairie de Margaux-Cantenac, Cant'u danses a prévu une série d'événements inoubliables pour l'année à venir. Si vous recherchez une ambiance chaleureuse et des soirées dansantes, vous êtes au bon endroit !



Téléthon : Dansons pour la Solidarité (2 décembre)

Cant'u danses est fière de s'associer au Téléthon le 2 décembre. Cette journée promet d'être une célébration de la danse, de la musique et de la solidarité. Rendez-vous à la salle Port Aubin de Cantenac pour une journée et une soirée mémorable. Tous les fonds récoltés seront destinés au Téléthon. C'est une occasion unique de danser tout en contribuant à la bonne cause !



D'autres Soirées dansantes tout au long de l'année.

Cant'u danses ne s'arrête pas là ! Tout au long de l'année, nous vous proposerons d'autres soirées dansantes qui mettront en valeur nos spécialités : le rock, le cha cha cha, la salsa, la bachata... Restez à l'affût pour ne manquer aucune de ces soirées incroyables qui vous feront vibrer au rythme de la musique.

Retenez ces quelques dates déjà fixées : le 3 février 2024, le 6 avril 2024 et le 1^{er} juin 2024—**Des Cours** avec Murielle de l'Association Danse Project

Il est important de noter que nos cours sont dirigés par la talentueuse Murielle de l'Association Danse Project. Murielle apporte son expérience et son expertise pour enseigner le rock, et toutes les danses de salon. Ses compétences inégalées nous permettent d'apprendre et de perfectionner nos mouvements de danse dans une ambiance conviviale et stimulante.



Les cours se déroulent les mardis soir découpés en trois niveaux, les débutants, les intermédiaires et les danseurs expérimentés. De plus, des cours d'entraînement sont disponibles les jeudis soir pour nous permettre de perfectionner nos mouvements ainsi que d'apprendre différentes danses en ligne.

Une Nouvelle Année, de Nouvelles Opportunités

En cette nouvelle saison, Cant'u danses se réinvente en proposant plus d'événements que jamais. Nous sommes résolus à créer une atmosphère accueillante où tous, quel que soit leur niveau de danse, peuvent se retrouver pour partager leur passion de la danse.

Restez connectés avec Cant'u danses sur facebook pour ne rien manquer de cette année de danse palpitante, de festivités inoubliables et de moments de solidarité. Rejoignez-nous pour une année de danse et de convivialité à Cantenac.



BOUGE TON COEUR

L'Association « BOUGE TON COEUR » créée en 1995, est composée de 17 membres actifs.



Elle a pour missions :

- d'oeuvrer dans le domaine social,
- d'organiser des manifestations pour aider les familles.
- la mise en œuvre de toutes activités à améliorer la vie en communauté depuis l'enfance jusqu'aux personnes âgées.
- l'utilisation de tous moyens susceptibles de mettre en œuvre ces objectifs.

Elle accueille aussi une section de peinture sur porcelaine de 10 personnes qui se réunissent :
les Mardis après-midi de 14 h 30 à 17 h,
à la salle d'activités de l'espace B ; Ginestet, (Avenue Jeanne d'Arc.)

Mais également une section de 25 Séniors pour pratiquer toutes sortes de jeux de table :
les Jeudis après-midi de 14 h à 18 h

PLANNING MANIFESTATIONS 2024

- * **3 Février : Vide-Armoires**
- * **13 Mars : Carnaval des enfants**
- * **5 et 6 Avril : Bourse printemps-Eté et Puériculture**
- * **27 Avril : Exposition – Vente artisanale et Marché gourmand**
- * **8 Juin : Journée récréative des enfants (jeux divers)**
- * **23 Juin : Vide greniers**
- * **4 et 5 Octobre : Bourse Automne-Hiver et Puériculture**
- * **29 et 30 Novembre : Bourse jouets, Bric à Brac et braderie (restos du cœur)**
- * **Décembre : Noël des enfants, école Margaux-Cantenac et Labarde (Dates à définir avec les Directrices des 3 écoles).**

KARATE-SANTE**Le Karaté-santé à Margaux-Cantenac .**

Le Karaté est art martial venu d'extrême Orient qui trouve principalement son origine sur l'île d'OKINAWA au sud-est du Japon. Introduit en Europe à la fin des années soixante ,il a conquis un large public et la Fédération Française de Karaté et Discipline associées compte à présent dans les 250 000 adhérent(e)s .

Aujourd'hui le karaté est multi formes et si hier il était ciblé sur un public jeune ,adulte et clairement identifié ,l'ouverture de la discipline permet à présent une pratique beaucoup moins martiale et donc destinée à tous les publics. Dans ce cadre depuis peu est apparu **le karaté santé** .

Il s'agit d'un style de Karaté visant une population plus avancée en âge, moins sportive mais qui souhaite pratiquer une activité physique adaptée, non traumatisante que ce soit pour les articulations ou le système cardiovasculaire. L'idée du Karaté santé est avant tout une lutte contre des problématiques de santé liés à la sédentarité. Le travail de la mémoire, des réflexes, de la coordination sont autant de domaines que les seniors souhaitent préserver. Le karaté santé permet de travailler sur ces composantes voire plus. Autant d'éléments qui s'estompent lorsqu'on avance en âge.

Le Karaté santé améliore de façon continue :

La confiance en soi ,la concentration ,l'équilibre statique et dynamique ,l'orientation dans l'espace et le temps .Il permet une meilleur gestion de nos contraintes par le travail de la "prise en compte et gestion des distances "

Associée à tout cela ,la découverte d'une autre culture, la joie de la progression, le retour de la souplesse et surtout la bonne humeur font de cette composante du Karaté un sport qui gagne à être connu.....

Alors sans tarder rejoignez-nous Au KARATE CLUB de MARGAUX CANTENAC ,avec Loic VAREZ professeur diplômé d'état(DEJEPS) 5èmeDAN .



LES ESCANGAUX



Agenda 2024

17 Janvier

Assemblée Générale des
Escangaux Espace B.
Ginestet

6 Avril

Marche de nettoyage
Espace B. Ginestet

5 Mai

Journée Environnement
Espace B. Ginestet

17 Novembre

Journée jardinage et
Plantations Espace B.
Ginestet

Vers le tri du bio déchet

Trois composteurs collectifs ont été fabriqués à partir de matériaux de récupération généreusement donnés par les uns et les autres et installés au parc B. Ginestet. Le Bac d'apport, le bac des feuilles mortes et matière carbonée, dite matière sèche et le bac de maturation. Une formation au compostage dispensée par la CDC Médoc Estuaire a permis l'accès aux intéressés. Ces composteurs sont ouverts à toutes les personnes qui souhaitent les utiliser. Le code d'accès est communiqué sur inscription avec une petite formation.



Contactez-nous: escangaux@gmail.com

A compter du 1er janvier prochain, les collectivités devront proposer une solution de tri à la source des biodéchets.

Temps forts 2023

La marche de nettoyage en avril a réunie et mobilisé près d'une quarantaine de personnes sur 7 chemins de Margaux-Cantenac et a permis de ramasser deux remorques de déchets.



La journée environnement en mai s'est déroulée, sous le signe de l'échange et de la convivialité avec des stands et ateliers comme la cuisine des plantes sauvages et la confection d'objet en plastique recyclé. Un pique-nique partagé a animé la journée.



La journée Jardinage en novembre et mise en service des composteurs

Les décorations de Noël en décembre, avec l'aide des bénévoles et donateurs, Les ateliers peinture nous ont permis de réaliser des nouveautés, toujours en bois de récupération pour égayer la commune en cette fin d'année.



LE YOGA



Nouveau logo, nouvelle identité graphique : après plusieurs années d'existence, l'Association Yogamargaux fait peau neuve.

L'objectif : identifier l'association facilement, moderniser son image avec une harmonie de couleurs en adéquation avec ses valeurs, le vert printemps lumineux inspirant la joie, la fraîcheur et la bienveillance.

Pour la création de notre identité visuelle et charte graphique, nous avons eu le plaisir de travailler avec Flora GUICHENEY, née à ARSAC, directrice artistique, graphiste, que nous recommandons vivement. <https://guicheney.com/>

Les séances ont repris dès la rentrée,

- Le lundi à l'Espace Bernard GINESTET avec Nathalie VIGREUX (Hatha Yoga débutant) et Anna MITRATE (Yin Yoga débutant) en alternance
- le mercredi à la Salle Port Aubin avec Mélody RINCON (Hatha flow intermédiaire, Vinyasa débutant)

Ces séances sont l'occasion de faire une pause dans nos vies effrénées, d'oublier le stress de la journée et de se faire un cadeau le temps d'une heure trente. Elles se déroulent en trois temps : un petit moment de calme et méditation qui permet d'évacuer le stress de la journée, les postures et pour finir quelques minutes de relaxation sonore.

Environ 35 adhérents à l'heure actuelle profitent de ses bienfaits. Nous accueillons de nouveaux participants toute l'année.

En complément des cours, l'association propose des ateliers durant l'année pour permettre à tous (adhérents et extérieurs) de découvrir cette discipline du corps et de l'esprit qui comprend une grande variété d'exercices et de techniques, à des prix tout doux.

L'atelier du 3 décembre 2023 proposait de se familiariser avec les supports dans la pratique du yoga (briques, sangles,...)

Le prochain atelier début février 2024 proposera la découverte du Yin Yoga et un voyage sonore (séance cocooning). Enfin, un autre atelier se déroulera en début d'été.

Vous pouvez retrouver toutes les informations sur notre site internet : <https://yogamargaux-2.s2.yapla.com/fr/> et nous contacter à l'adresse mail : yogamargaux.cantenac@gmail.com



MARGAUX-CANTENAC

JANVIER							FÉVRIER							MARS							AVRIL									
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D			
1	2	3	4	5	6	7	5			1	2	3	4	9				1	2	3	12	1	2	3	4	5	6	7		
8	9	10	11	12	13	14	6	5	6	7	8	9	10	11	10	4	5	6	7	8	9	10	13	8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21	7	12	13	14	15	16	17	18	11	11	12	13	14	15	16	17	16	15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28	8	19	20	21	22	23	24	25	12	18	19	20	21	22	23	24	17	22	23	24	25	26	27	28
29	30	31					9	26	27	28	29				13	25	26	27	28	29	30	31	18	29	30					

MAI							JUIN							JUILLET							AOÛT									
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D			
	1	2	3	4	5		22				1	2		27	1	2	3	4	5	6	7	31			1	2	3	4		
6	7	8	9	10	11	12	23	3	4	5	6	7	8	9	28	8	9	10	11	12	13	14	32	5	6	7	8	9	10	11
13	14	15	16	17	18	19	24	10	11	12	13	14	15	16	29	15	16	17	18	19	20	21	33	12	13	14	15	16	17	18
20	21	22	23	24	25	26	25	17	18	19	20	21	22	23	30	22	23	24	25	26	27	28	34	19	20	21	22	23	24	25
27	28	29	30	31			26	24	25	26	27	28	29	30	31	29	30	31					35	26	27	28	29	30	31	

*EXCEPTIONNELLEMENT LA COLLECTE REPRENDRÀ LE JEUDI 9 MAI FÉRIÉ ET SERA DÉCALÉE D'UN SEUL JOUR.

SEPTEMBRE							OCTOBRE							NOVEMBRE							DÉCEMBRE									
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D			
						1	30	1	2	3	4	5	6	44				1	2	3	48						1			
2	3	4	5	6	7	8	31	7	8	9	10	11	12	13	45	4	5	6	7	8	9	10	49	2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15	1	14	15	16	17	18	19	20	46	11	12	13	14	15	16	17	50	9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22	2	21	22	23	24	25	26	27	47	18	19	20	21	22	23	24	51	16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29	3	28	29	30	31				48	25	26	27	28	29	30	52	23	24	25	26	27	28	29	
30																							53	30	31					

CANTENAC :
Collecte tous **LES LUNDIS**

Collecte le lundi tous **LES 15 JOURS**

MARGAUX :
Collecte tous **LES MERCREDIS**

Collecte le mercredi tous **LES 15 JOURS**

DÉCALÉE D'UN JOUR
après un **JOUR FÉRIÉ**

COLLECTE DU TRI SECTEUR SEMAINES PAIRES

- Angludet
- Avenue de la 5^e République
- Avenue Pierre Chardon
- Brouzac
- Château d'Angludet
- Château Pontac Lynch
- Chemin de Benqueyre
- Chemin de Colbat
- Chemin de Colot
- Chemin de Kirwan
- Chemin de la Forêt
- Chemin de la Houtique
- Chemin de la Ménagerie
- Chemin de Lynch
- Chemin de Péséou
- Chemin des Ecoliers
- Chemin du Bonita
- Chemin du Cassena
- Chemin du Gondet
- Chemin du Marais
- Pas de Mathéou
(collecte Route d'Arzac)
- Passage du Caneyron
- Route d'Arzac
- Route de Brane *(PN32/Guinot)*
- Route de Jean Faure
- Route de la Croix de Chavaille
- Route de Ninotte
- Route d'Issan *(du n° 2 au n°8)*
- Route du Port d'Issan
- Rue Armand Lalande
- Rue Camille Godard

COLLECTE DU TRI SECTEUR SEMAINES IMPAIRES

- Allée Canteni
(collecte Chemin de Moncabon)
- Allée des Jardins de la Louise
- Chemin de Boulibranne
- Chemin de Brown
- Chemin de la Bergerie
- Chemin de la Forge
- Chemin de la Garenne
- Chemin de la Lande
- Chemin de la Louise
- Chemin de la Réserve
- Chemin de la Tuilerie
- Chemin de Lagunegrand
- Chemin de Moncabon
- Chemin du Carreyrot
- Chemin du Lavoir
- Chemin du Passant
- Chemin du Plaisir
- Chemin du Pontet
- Pas de Mathéou
(collecte Rue de Mathéou)
- Place de Mathéou
(collecte Chemin du Plaisir)
- Route de Martinens
- Route des Eycards
- Rue Corneillan
- Rue de Mathéou

COLLECTE DU TRI SECTEUR SEMAINES PAIRES

- Allées du Docteur Dattoin
- Avenue de la Liberté
- Avenue Jeanne d'Arc
- Chemin de la Bèque
- Chemin des Eyrins
- Cours de Verdun
- Cours Pey Berland
(apport volontaire conteneurs enterrés sur parking)
- Impasse de l'Ancienne Poste
(collecte Rue de l'Ancienne Poste)
- Impasse du Parc des Sports
(collecte Rue du Parc des Sports)
- Impasse Saint Michel
(collecte Rue du Général de Gaulle)
- Le Moulin *(Route de Labégorce)*
- Moulin du Port *(Route du Port)*
- Petit Chemin des Gondats
(collecte Cours Pey Berland)
- Place de la Liberté
(collecte Avenue de la Liberté)
- Place de la Trémoille
- Place du Matha
- Route de Campion
- Route de Labégorce
- Route de l'Eglise
- Route de l'Île Vincent
- Route des Daumens
- Route du Matha
- Route du Port
- Rue Abel Laurent
- Rue de la Halle
(apport volontaire conteneurs enterrés sur parking)
- Rue de la Trémoille
- Rue de l'Ancienne Poste
- Rue de Segonnes
(collecte Cours de Verdun)
- Rue des Vignerons
- Rue du Général de Gaulle
- Rue du Maréchal Leclerc
- Rue du Parc des Sports
- Rue Georges Mandel
- Rue Pasteur
- Rue René Coty

COLLECTE DU TRI SECTEUR SEMAINES IMPAIRES

- Allée de l'Arc en Ciel
(collecte Rue Mermoz)
- Allée du Clos de Mathilde
(collecte Rue Jacques Brel)
- Allée Le Barailot
(collecte Rue Corneillan)
- Avenue de la Gare
- Chemin de la Louise
- Chemin des Gondats
- Chemin du Plaisir
- Chemin Petite Lande
- Cité République
(collecte Cours de la Marne)
- Cours de la Marne
- Impasse Mangin
- Lotissement de Lagunegrand
- Lotissement Hameau de Daumens
- Petit Chemin des Gondats
(collecte Chemin des Gondats)
- Place Robert Bergey
- Place Saint Michel
(collecte Route de Rauzan)
- Route d'Issan *(après le n°8)*
- Route de Lagunegrand
- Route de Rauzan
- Rue Alexis Millardet
- Rue Corneillan
- Rue de l'Estonat
- Rue du Carmentin
- Rue du Maréchal Fach
- Rue Gamba
- Rue Jacques Brel
- Rue Joliot Curie
- Rue Mangin
- Rue Mermoz
- Rue Michel de Montaigne
- Rue Montesquieu